



**Mézenc
Loire
Meygal**

PROJET PÉDAGOGIQUE

Multi accueil « Au creux douillet »

Juillet 2025

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
I/ LA STRUCTURE.....	4
1) Historique.....	4
2) Présentation.....	5
3) L'équipe.....	5
La cohésion d'équipe.....	6
Le secret professionnel.....	6
L'accès à la formation continue et à l'analyse de la pratique professionnelle.....	6
4) L'accueil des nouveaux professionnels.....	7
5) Les stagiaires et les apprentis.....	7
6) Les protocoles au sein du Multi-accueil.....	7
Sécurité.....	7
Hygiène.....	8
Santé.....	8
Sécurité incendie.....	8
PPMS.....	8
7) Les objets personnels.....	8
II/ LES VALEURS ÉDUCATIVES DU MULTI-ACCUEIL.....	9
Au quotidien l'équipe accueille l'enfant et sa famille en respectant des valeurs éducatives.....	9
1) La sécurité affective.....	9
2) Le respect de l'individualité et respect du genre.....	9
3) Accompagnement vers l'autonomie.....	9
4) La communication.....	10
5) L'éveil à la nature.....	10
6) La veille contre les douces violences.....	10
7) Les limites éducatives.....	11
III/ L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE AU MULTI-ACCUEIL.....	11
1) Les premières rencontres.....	11
La pré inscription.....	11
L'inscription.....	11
La familiarisation.....	11
Accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique.....	12
2) Le quotidien.....	12
Accueils et transmissions.....	13
Les repas.....	13
Le sommeil.....	14
La gestion des émotions.....	15
Les soins.....	15
3) Une journée au Multi-Accueil.....	16
4) La relation avec les familles.....	16
IV/ ACTIVITÉS ET JEUX.....	17
1) Éveil et socialisation.....	17
2) Les jeux « libres ».....	18
3) Les activités semi-dirigées, organisées, proposées.....	19
4) La place du livre à la crèche.....	19
X/ PROJETS ET PARTENARIAT A LA CRÈCHE.....	19
1) Les festivités.....	19
2) Les partenariats.....	20
La Protection Maternelle et Infantile (PMI).....	20
Le Relais d'accueil Petite Enfance (RPE).....	20

L’A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) « les enfants du Meygal ».....	20
La bibliothèque de Lantriac.....	20
Le réseau Petite Enfance du territoire.....	21
CONCLUSION.....	21
ANNEXE : « Le train du sommeil ».....	22

INTRODUCTION

Un projet pédagogique est nécessaire pour définir un cadre, fixer des repères et assurer une cohérence pédagogique au sein de la structure. Il est basé sur le respect de l'enfant, de la famille et de l'ensemble des personnes qui interviennent au sein de la crèche.

La pérennité et le respect du projet sont essentiels. C'est un projet d'équipe et son évolution doit être permanente, ce dernier est donc revu a minima tout les 5 ans.

I/ LA STRUCTURE

1) Historique

En 2003, la Communauté de Communes du Meygal considère qu'elle se doit d'apporter des services de proximité dans le domaine de la Petite Enfance.

- **En décembre 2003**, la halte garderie multi-sites « Les 3 papillons » ouvre ses portes sur les sites de Lantriac et de St-Hostien.

L'agrément est de dix places pour le site de Lantriac ouvert deux jours et deux demi journées.

- **En septembre 2004**, le site de St-Julien Chapteuil se met en place. Les jours d'ouverture de Lantriac sont modifiés : le site est ouvert le lundi après midi et le jeudi à la journée. Le site de St-Hostien reste ouvert uniquement le mercredi après-midi. Le personnel se déplace sur les trois sites.

Au fil des années, l'amplitude horaire des différents sites augmente, ainsi que les jours d'ouverture.

- **Janvier 2017**, suite à la fusion de la Communauté de Communes du Meygal et celle du pays du Mézenc et de la Loire sauvage, le nouveau gestionnaire de la structure est la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal. Il n'y a plus de multi-sites. Cinq multi-accueils sont sur le nouveau territoire (Lantriac, St Julien Chapteuil, Le Monastier/Gazeille, Laussonne et Les Etables) avec une directrice sur chaque site sauf pour les Etables.

L'agrément du multi-accueil de Lantriac passe à quatorze places sur cinq jours avec des horaires d'ouverture de 8h à 18h.

- **Septembre 2017**, suite à de nombreuses demandes des familles, l'amplitude horaire de la structure a évolué. Depuis le 4 septembre 2017, la structure est ouverte sur cinq jours de 7h30 à 18h30.

- **Fin août 2024**, après la réalisation pendant plusieurs mois de travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique et la qualité d'accueil, nous réintégrons les locaux du multi-accueil.

A ce jour, la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal regroupe cinq structures Petite Enfance : trois multi-accueils avec un agrément à quatorze places (Lantriac, Laussonne et le Monastier/Gazeille), un multi-accueil avec un agrément à seize places (St Julien Chapteuil) ainsi qu'une micro-crèche aux Etables de huit places.

2) Présentation

Le multi-accueil de Lantriac a pour mission d'accueillir les enfants âgés de deux mois et demi à six ans en veillant à leur bien-être et à leur développement. C'est un mode de garde et/ou de socialisation, qui permet aux familles de concilier vie socio-professionnelle et vie familiale tout en garantissant à l'enfant une vie quotidienne harmonieuse, sécurisante et épanouissante. La structure doit permettre à chaque enfant de développer sa personnalité en tant qu'individu unique, tout en apprenant le respect de l'autre.

Gestionnaire : Le multi-accueil de Lantriac est géré par la Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal située 10 place St Robert 43260 St Julien Chapeuil (04 71 01 14 34).

Les locaux du Multi-accueil sont situés Le Vourzet 43260 Lantriac (04 71 05 06 73),
Email : multiaccueil.lantriac@mezenclairemeygal.fr

La crèche dispose d'un espace d'une surface de 184 m² intérieur et d'un espace extérieur partagé avec le centre de loisirs et le relais petite enfance. A l'entrée un contrôle d'accès permet de filtrer les arrivées et sorties.

Une attention particulière à l'aménagement de l'espace est donnée avec une salle de vie, des espaces de sommeil avec des lits adaptés et attribués à un enfant dans la mesure de possible, un espace de change et de soins, un espace de repas, un espace bébé, une salle jeux d'eau, un extérieur (sol souple, herbe, arbres accès à la nature...).

L'agrément : quatorze places sur cinq jours.

Les horaires : Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les fermetures annuelles :

- 1 semaine en avril suivant les années
- 3 semaines en août
- 1 semaine entre Noël et jour de l'an
- Certains ponts, le lundi de Pentecôte
- 3 journées pour la formation du personnel

En raison de séance d'Analyse de la Pratique du Personnel, certains jours l'horaire de fermeture peut être modifié. Les dates sont communiquées aux familles le plus tôt possible.

3) L'équipe

Pour assurer la prise en charge des enfants l'équipe se compose de huit professionnelles :

- 1 directrice Éducatrice de Jeunes Enfants
- 2 Auxiliaires de Puériculture
- 3 CAP Petite Enfance
- 1 agent d'entretien

Une responsable de site assure le relais en cas d'absence de la direction. Un protocole de continuité de direction est établi avec les personnes garantes de cette continuité et leurs missions.

Au sein de notre équipe, nous nous engageons à respecter certaines valeurs.

◆ La cohésion d'équipe

La cohésion d'équipe favorise un climat de travail serein dans lequel chacun se sent valorisé et écouté, ce qui impacte directement la qualité de l'accueil des enfants.

La cohésion d'équipe entre les professionnels permet de garantir un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant pour les enfants et les professionnels.

Elle doit reposer sur une communication ouverte, un respect mutuel et une collaboration active entre les membres du personnel quelque soit leur qualification.

Une équipe soudée permet de mieux gérer les situations au quotidien et de répondre de manière cohérente aux besoins des enfants et au questionnement des familles.

◆ **Le secret professionnel**

Tout professionnel doit respecter des valeurs, en particulier la discrétion et le secret professionnel. Le respect du secret professionnel est une obligation légale et morale.

Selon les articles 226.13 et 226.14 du code pénal, le secret professionnel s'applique à toutes informations apprises, comprises concernant les enfants et les familles de la crèche, dans le cadre d'une activité professionnelle comme un stage.

Il s'agit de respecter la confidentialité des informations à l'égard des enfants et de leur famille, et le respect de leur vie privée. La révélation d'une information par une personne qui en est dépositaire est punie par la loi.

◆ **L'accès à la formation continue et à l'analyse de la pratique professionnelle**

Tout au long de l'année, différentes formations sont proposées au personnel, il s'agit de formations collectives, individuelles ainsi que de séances d'analyse de la pratique professionnelle.

Les formations collectives sont organisées en journées pédagogiques, qui sont au nombre de trois par an. Ces jours là, les enfants ne sont pas accueillis. Les professionnels des cinq structures se réunissent autour d'un sujet commun, avec parfois la présence d'un formateur.

Cela permet de travailler tous ensemble sur un thème spécifique cohérent avec les problématiques auxquelles sont confrontées les équipes.

Les professionnels ont également des formations individuelles, sur un thème choisi par l'agent. Ces formations sont demandées à l'initiative de l'agent qui souhaite se perfectionner sur un thème spécifique.

Tous les professionnels travaillant en crèche ont également une formation premier secours (AFGSU 1 ou 2), qui permet d'avoir les compétences nécessaires pour intervenir lors d'une situation d'urgence. Cette formation est renouvelée tous les quatre ans.

L'équipe a également quatre séances d'analyse de la pratique professionnelle par an. Elles sont animées par un professionnel formé. Cela permet aux différents membres de l'équipe d'échanger sur des thématiques relatives à leur travail auprès des enfants, ou au travail d'équipe. Cet échange est aussi le moyen de prendre du recul sur ses pratiques professionnelles.

4) L'accueil des nouveaux professionnels

A tout moment, de nouveaux professionnels sont amenés à intégrer la structure et à faire partie de l'équipe en place. Notre priorité est de leur réserver le meilleur accueil possible. Chaque nouveau professionnel sera présenté aux familles et aux personnes de la crèche par voie d'affichage à

l'entrée.

Pour cela l'équipe sera attentive à l'accueil du nouveau partenaire de travail. L'équipe se présentera à lui, fera visiter les locaux, expliquera le fonctionnement de la structure en s'appuyant sur le règlement de fonctionnement et le projet pédagogique. Durant les premiers jours, l'équipe sera attentive à faire des transmissions complètes sur les familles et les enfants en précisant leur parcours, leurs rythmes et leurs habitudes de vie.

L'ensemble des outils internes seront communiqués (cahier de transmission, tableau des suivi des habitudes alimentaires, protocoles...).

Dans la mesure du possible, l'équipe se veut disponible et s'engage à répondre aux questions des nouveaux professionnels afin de permettre une bonne intégration et d'effectuer en équipe un travail de qualité.

5) Les stagiaires et les apprentis

L'équipe accueille tout au long de l'année des stagiaires de différentes formations. Une ou deux professionnelles assurent le suivi individuel et personnalisé de chaque stagiaire ou apprenti en respectant les exigences de chaque formation. Toutefois l'ensemble de l'équipe sera chargé de leur accompagnement.

Une convention de stage doit être signée au préalable par la directrice de la structure avec l'établissement scolaire ou de formation, le ou la stagiaire et la famille le cas échéant. Un contrat d'apprentissage doit être signé entre la collectivité, l'organisme de formation et l'apprenti. Chaque stagiaire se présentera par voie d'affichage dans le hall d'accueil : avec une photo, la durée du stage et le titre de sa formation.

Les attentes vis à vis des stagiaires et des apprentis sont répertoriées dans le livret d'accueil des stagiaires ainsi que les modalités de son encadrement, du déroulement du stage et de son évaluation.

6) Les protocoles au sein du Multi-accueil

Afin de créer un environnement sécurisé pour l'enfant, différents protocoles sont établis en lien avec notre Référent Santé Inclusif (RSAI). On retrouve le protocole pour l'hygiène des locaux, celui sur les normes alimentaires ou encore sur les normes de sécurité en établissement d'accueil du jeune enfant. Ces différents protocoles sont disponibles au sein de la crèche.

Sécurité

Afin d'assurer la sécurité des lieux, un dispositif de sonnette accompagné d'une caméra est présent à l'entrée des locaux. D'autre part, à chaque arrivée de famille, une professionnelle assure l'ouverture de la porte d'entrée. En effet, celle-ci est fermée à clef dans un souci de sécurité.

Hygiène

Les locaux ainsi que les jeux et jouets sont désinfectés régulièrement. Les sols des locaux sont nettoyés chaque jour.

Le linge utilisé pour les soins des enfants (serviettes, gants de toilette, bavoirs, draps housses, turbulettes...) est entretenu par l'équipe quotidiennement.

Le coin prévu pour le change est désinfecté chaque jour.

Santé

La santé et l'état général des enfants sont à surveiller tout au long de son accueil. Cela requiert une surveillance et une vigilance permanente. En cas de température supérieure à 38,5° ou d'accident, les parents sont prévenus. Notre protocole stipule qu'en dessous de 38°5 nous n'administrons pas de paracétamol.

Aucun autre médicament ne sera administré sans l'ordonnance correspondante, datée, signée et indiquant précisément le nom de l'enfant, son poids, sa posologie et la durée du traitement. **La date d'ouverture, le nom de l'enfant et la posologie doivent être inscrits sur le flacon du médicament.**

Si l'enfant a pris, avant son arrivée, un antipyrétique (paracétamol...), la famille devra le signaler à l'équipe.

Les parents doivent rappeler à leur médecin traitant que son enfant est accueilli en multi-accueil et par conséquent de prescrire au maximum les médicaments matin et soir.

Nous vous rappelons que le multi-Accueil n'est pas un lieu de soin.

En cas de maladies contagieuses, les familles en sont averties par affichage.

Sécurité incendie

Un exercice incendie est organisé au moins 1 fois/an. Les extincteurs sont vérifiés chaque année. L'équipe suit régulièrement des formations pour les gestes de premiers secours (Cf Protocole).

PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été élaboré en lien avec la gendarmerie de St Julien-Chapteuil. Chaque année, celui-ci est mis à jour et un exercice est organisé (Cf Protocole).

7) Les objets personnels

Aucun objet personnel ne sera accepté au sein du multi-accueil sauf le doudou.

Le port de bracelets, colliers, barrettes... pouvant être cassés, égarés et provoquer une mise en danger des enfants accueillis est interdit. Tous les bijoux sans exception seront remis dans le sac de l'enfant.

L'équipe du Multi-accueil décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

III/ LES VALEURS ÉDUCATIVES DU MULTI-ACCUEIL

Au quotidien l'équipe accueille l'enfant et sa famille en respectant des valeurs éducatives.

1) La sécurité affective

On peut définir la sécurité affective comme un sentiment de sécurité interne pour l'enfant, sentiment dont l'enfant a besoin pour se développer, construire ses repères et devenir autonome. C'est le point d'ancrage, un point de repère variable selon les âges. Chez les bébés, les repères concernent davantage la présence d'un adulte pour l'enfant. Alors que les plus grands, c'est le rythme de la

journée qui sert de repère. La continuité et la cohérence des pratiques entre la maison et le multi-accueil participent également à la construction de la sécurité affective chez l'enfant.

Pour tous, un doudou et ou une sucette peuvent représenter un repère important dans le quotidien de l'enfant. Le doudou est un objet transitionnel qui permet à l'enfant de combler l'absence de ses parents, c'est un objet sécurisant. En s'attachant à un objet ou à un rituel, l'enfant met en place une protection contre ses angoisses, il a un effet calmant et rassurant.

Le doudou aide l'enfant à accepter la séparation. C'est un « bout » de son « parent » ou de sa maison qu'il peut emmener avec lui.

L'enfant doit pouvoir utiliser son doudou quand il en a besoin, pour s'endormir, s'apaiser ou tout simplement pour se rassurer. Pour cela ce doudou doit être disponible et accessible, des « pochettes à doudous » sont installés dans la pièce de vie.

Même si à la maison l'enfant utilise son doudou ou sa sucette uniquement pour dormir, il est possible qu'à la crèche il le demande plus souvent pour parer à l'absence de ses parents. Pour les enfants ne possédant pas de doudou, l'équipe proposera aux parents de rapporter un t-shirt imprégné des odeurs de la maison.

Les tétines répondent au besoin de succion pour les plus petits, et de réassurance pour les plus grands.

Les professionnelles accompagneront l'enfant à se séparer de son doudou et de sa sucette lors des activités et des repas tout en respectant son besoin de réassurance, dans l'objectif de l'accompagner à grandir. Progressivement l'enfant va le poser de lui-même pour profiter des activités proposées dans la structure.

2) Le respect de l'individualité et respect du genre

Un point d'honneur est mis sur le respect de l'individualité de l'enfant au sein du collectif durant les différents moments de sa vie à la crèche : repas, change, sommeil, jeux... L'équipe accueille l'enfant et respecte son histoire, ses valeurs et sa culture. Néanmoins, les besoins de l'ensemble du groupe sont également considérés dans chaque situation. Une attention particulière est portée à l'égalité entre les genres.

3) Accompagnement vers l'autonomie

L'autonomie, c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. C'est aussi amener l'enfant à faire ses propres choix. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant.

L'autonomie n'est pas l'indépendance. La notion de plaisir est importante dans l'autonomie, en ce sens où l'indépendance c'est pouvoir faire des choses seul, tandis que l'autonomie, c'est le vouloir.

On peut être indépendant sans être autonome. Il est important que l'enfant ait envie de faire seul et de prendre des initiatives. Un climat de confiance qui le sécurise et la disponibilité de l'adulte l'aideront dans ce sens. En expliquant à l'enfant ce qui lui est fait, on lui permet d'anticiper et de répondre à sa manière en participant.

Prendre le temps d'observer l'enfant permet de suivre son évolution. Les échanges avec les parents aident à comprendre comment il vit à la maison pour adapter les propositions à la crèche.

Des propositions de son niveau aident l'enfant dans son autonomisation. Il a aussi le droit de refuser voire de régresser. Lui en demander trop serait source de sentiment d'échec nuisible à la confiance en soi.

Tout au long de l'accueil des enfants, les professionnelles s'attachent à respecter et à accompagner l'enfant dans l'apprentissage de son autonomie. L'équipe adapte la prise en charge de l'enfant en fonction de l'évolution de ses besoins et de ses capacités.

Un des grands points du processus d'autonomie de l'enfant est l'acquisition de la continence (*cf partie sur les soins dans l'accueil de l'enfant et de sa famille partie II*).

4) La communication

Le multi-accueil s'engage à promouvoir une communication bienveillante et respectueuse entre les enfants et les professionnels et avec les familles. Nous mettons des mots et des gestes pour communiquer avec l'enfant au quotidien, cela participe notamment au développement de son langage oral.

Nous prônons en faveur de la communication positive qui repose sur l'écoute active, la libre expression des émotions, l'encouragement de la valorisation des progrès de l'enfant. Ce mode de communication vise à instaurer un climat de confiance, de sécurité affective et de respect mutuel.

Depuis de nombreuses années, nous souhaitons mettre en place une formation sur le thème de la Communication gestuelle associée à la parole pour l'ensemble des agents des structures Petite Enfance du territoire. Les journées pédagogiques axées sur ce thème ont eu lieu les 23 et 30 juin 2021. Depuis, nous essayons de mettre en place ce type de communication auprès des enfants accueillis à la crèche.

5) L'éveil à la nature

Au sein de nos crèches nous mettons un point d'honneur à favoriser l'accès à l'extérieur pour tous les enfants. L'éveil à la nature fait partie de notre quotidien. Nous proposons au moins une sortie extérieure par jour aux enfants, nous disposons de combinaisons de pluie pour les jours pluvieux pour que les enfants puissent profiter de l'extérieur à chaque saison.

6) La veille contre les douces violences

C'est un axe qui vise à garantir un accueil respectueux et bienveillant de chaque enfant en luttant contre les gestes, les paroles ou attitudes involontaires qui peuvent nuire à leur bien-être psychologique ou émotionnel. L'objectif est de favoriser une posture bienveillante chez les professionnels en respectant le rythme, les émotions et la dignité de chaque enfant.

La mise en œuvre de cet axe se traduit par :

- des formations sur les douces violences, sur la communication non violente ou la bientraitance
- des temps de réflexion réguliers en équipe pour partager sur des situations vécues et le réajustement des pratiques si besoin
- une observation active des enfants
- l'utilisation d'outils pédagogiques (grille d'observation, affiches, lectures partagées)
- l'implication des familles par le biais d'échanges, de réunion à thème ou avec des supports d'information

7) Les limites éducatives

Nous accueillons l'enfant dans son individualité tout en prenant en compte qu'il évolue dans une structure collective qui est construite autour de règles et de valeurs.

Afin de respecter le bien-être de chacun, enfant et adultes, parents et professionnels, nous devons également respecter des règles de vie en collectivité. Nous nous engageons donc à respecter ces règles et valeurs et en demandons de même pour les familles.

III/ L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE AU MULTI-ACCUEIL

L'accueil d'une famille se déroule en plusieurs étapes.

1) Les premières rencontres

◆ La pré inscription

Dans un premier temps la famille contact le guichet unique auprès duquel elle exprime des souhaits sur les choix de structures et sur ses demandes en terme de besoin d'accueil. La responsable du guichet unique transmet ensuite ces demandes auprès des 5 structures collectives de la Communauté de Communes. Tous les trimestres sont réalisés des commissions d'attribution de place où chaque demande des familles est étudiée. Une réponse est alors apportée à la famille environ 2 mois avant la date souhaitée pour le début de l'accueil de leur enfant. La responsable du guichet unique se charge de contacter la famille qui va ensuite pouvoir prendre contact avec la directrice de la structure d'accueil concernée.

◆ L'inscription

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous. Elle présente les locaux et l'équipe, explique le fonctionnement et l'organisation de la structure. C'est un moment d'identification des attentes et demandes des parents. Le dossier d'inscription avec la liste des documents à ramener est remis à la famille. Ce premier contact avec les parents est très important. Il permet de poser les bases d'une relation de confiance avec l'équipe qui prendra soin de leur enfant en leur absence.

◆ La familiarisation

C'est une période qui permet à l'enfant comme aux parents de se séparer progressivement. Les parents doivent être prêts à laisser leur enfant se développer à l'extérieur du cercle familial, et être convaincus de l'intérêt de cette démarche pour leur enfant comme pour eux. Cette période est très importante dans la création de la relation de confiance entre l'équipe et les parents.

L'équipe a un rôle d'accompagnement des parents dans cette étape de séparation, parfois difficile. La confiance des parents en leur enfant et un choix assumé pour la collectivité, sont des facteurs facilitant cette période.

Avant son premier jour d'accueil, l'arrivée de l'enfant est préparé au sein du multi-accueil : porte manteau, panier, casier à son nom.

Le premier temps de familiarisation correspond à l'accueil de l'enfant et de sa famille où s'échangent les habitudes de vie et le rythme de l'enfant. Puis la démarche consiste à accueillir l'enfant progressivement pour une intégration en douceur. La 1ère fois, la rencontre est d'une demi-heure en présence de l'enfant et des parents. Ensuite l'accueil sera adapté en fonction des situations en prenant toujours en compte les besoins de l'enfant et de ses parents. Le temps d'accueil augmente progressivement jusqu'à ce que l'enfant soit prêt. Cette période peut être plus ou moins étendue selon les capacités de l'enfant à s'intégrer dans ce nouveau milieu. Si besoin, l'équipe peut réévaluer les temps de familiarisation jour après jour avec les parents.

Durant ces période de familiarisation deux professionnelles de la crèche seront nommées « référentes » de l'accueil de votre enfant. En effet, sur ces premiers temps d'accueil nous veillons à ce qu'une des deux personnes référentes soient toujours présentes lors de l'accueil de votre enfant. Chaque professionnelle est cependant apte à s'occuper de l'enfant, la mise en place de référente sur les premiers temps est simplement un repère supplémentaire pour vous et votre enfant afin de favoriser un accueil et une séparation parent/enfant en douceur.

C'est en concertation entre les parents et les professionnelles que nous pourrons évaluer si la collectivité est adaptée aux besoins de l'enfant. En effet, ce mode de garde collectif ne convient pas à tous les enfants, certains peuvent être en difficulté avec un grand groupe et ont besoin de relations plus individuelles avec l'adulte et les autres enfants.

◆ **Accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique**

Le projet d'accueil de l'enfant en situation de handicap est porté par l'ensemble de l'équipe. Ce projet s'inscrit dans l'accueil de l'enfant dans sa singularité. L'idée principale est celle de l'inclusion, pour offrir à l'enfant en situation de handicap un temps d'accueil dans un milieu ordinaire.

Comme pour chaque enfant accueilli au multi-accueil, l'équipe s'attache à répondre aux besoins spécifiques de l'enfant en adaptant les temps d'accueil pour son bien-être mais également en respectant le bien-être et l'équilibre du groupe d'enfants.

En fonction des éléments fournis par les parents et les médecins, la directrice peut être amenée à proposer un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) qui définit une démarche d'accueil concertée. Des adaptations seront mises en place en fonction des besoins et des capacités de chacun des enfants. Ce protocole sera également établi en collaboration avec le référent santé inclusif (RSAI), qui est actuellement la directrice de la crèche de Saint-Julien Chapeuil.

Accueillir un enfant en situation de handicap c'est lui donner les moyens de vivre des expériences en collectivité, de se sentir en sécurité au milieu des autres, d'être stimulé par des activités adaptées à ses capacités et de s'épanouir. Pour les autres enfants, l'accueil d'enfants en situation de handicap permet de développer dès le plus jeune âge leur esprit de tolérance en acceptant la différence.

L'échange avec les parents lors de l'inscription et au quotidien est essentiel pour accueillir au mieux l'enfant et assurer une continuité entre l'environnement familial et la crèche.

Un travail en collaboration avec les différents lieux d'accueils ou accompagnants médicaux et paramédicaux de l'enfant, est établi par l'équipe dans le sens d'un partenariat pour accompagner au mieux l'enfant et sa famille.

2) Le quotidien

Le quotidien de l'enfant à la crèche est rythmé par différents temps forts.

◆ **Accueils et transmissions**

L'accueil du matin

L'accueil s'effectue dès que l'enfant et son parent entrent dans la structure. C'est un moment privilégié entre la professionnelle accueillante et la famille.

Les parents délivrent les informations à l'équipe sur ce qu'il se passe à la maison (activités, comportement, contexte..) afin que les professionnelles adaptent leur prise en charge pour chaque enfant en tenant compte du contexte et de ses besoins du moment.

Ce temps d'accueil permet à l'enfant de vivre, en douceur, cette transition entre la maison et le multi-accueil en fonction de sa personnalité et de sa singularité. Chaque parent est invité à entrer dans la pièce de vie pour accompagner son enfant et se séparer en douceur.

L'accueil du soir

Les échanges lors du départ permettent aux parents de se représenter la journée de leur enfant, de voir son évolution jour après jour. Il est demandé aux parents d'arriver dix minutes avant la fermeture afin de prendre le temps nécessaire à la transmission des informations de la journée.

Les points abordés lors des transmissions le soir se font en fonction de la journée de l'enfant. Elles sont donc différentes d'un jour à l'autre, d'un enfant à l'autre, mais traitent toujours d'un sujet propre à l'enfant le jour même (alimentation, sommeil, comportement...). Lorsque que la famille vient chercher son enfant, elle est invitée à entrer directement dans la pièce de vie pour venir échanger avec les professionnels et retrouver son enfant.

Les inquiétudes des parents sur un sujet précis peuvent être évoquées lors des transmissions, mais ne peuvent pas toujours être traitées à ce moment au milieu des enfants et des autres parents. Une rencontre avec la directrice et l'équipe peut être organisée ultérieurement en fonction de la situation.

◆ Les repas

Les repas sont fournis par les parents, amenés dans des boîtes hermétiques marquées au nom de l'enfant dans un sac isotherme tenu au frais. Pour le lait en poudre, il est possible d'amener des dosettes ou bien de laisser une boîte qui sera ouverte dans la structure. Les préparations pour biberons se feront directement au multi-accueil. Concernant les enfants allaités, nous poursuivons l'allaitement maternel à la crèche si c'est le souhait du parent. Ainsi, un protocole est établi pour la consommation du lait maternel en crèche.

Les plats doivent être préparés ou décongelés la veille ou le jour même.

Tout aliment amené dans son emballage d'origine ne doit pas être ouvert.

Tout produit ayant dépassé la date de péremption ou la date conseillée sera jeté.

L'enfant passe progressivement de la prise des repas dans les bras (biberon), puis dans les transats ou chaises hautes lors du commencement de la diversification, puis à table pour l'apprentissage de l'autonomie, la convivialité et les règles de partage. L'équipe accompagne l'enfant dans ses étapes en partant toujours de là où il en est (stade de développement, histoire et situation individuelle) et non en fonction de son âge.

Pour les plus petits, le temps de repas se fait en relation duelle ou en petit groupe afin de permettre à l'enfant de se nourrir dans une ambiance calme.

Les professionnels permettent à l'enfant d'aller à son rythme dans la découverte de l'utilisation de la cuillère puis de la fourchette.

Ils deviennent de plus en plus autonomes et participatifs en grandissant. Avec la diversification alimentaire, l'enfant va progressivement apprendre la découverte de nouvelles textures. En grandissant, il va acquérir de nouvelles capacités et progressivement vouloir faire seul.

Sa quête d'autonomie va le pousser à vouloir manipuler les différents aliments, découvrir les différentes textures avec les mains. Ces étapes font partie du développement de l'enfant, et il est important qu'il puisse explorer ce qu'il mangé à travers tous ses sens.

Plus les enfants grandissent plus nous veillons à mettre en place des rituels autour de ce moment de repas collectif. Nous rassemblons les enfants puis les accompagnons dans le lavage de leurs mains. Pour les plus grands, l'enfant choisit son emplacement à table. La mixité des tables avec des enfants d'âge et d'autonomie différents permet l'interaction entre les enfants et l'entraide. Une professionnelle s'assoit à hauteur d'enfant au moment de manger pour aider à la prise des repas si besoin, et animer les tables en permettant l'échange entre les enfants. Tout cela dans un objectif de convivialité : « manger pour le plaisir et non uniquement par besoin physiologique ».

Les enfants mangent en fonction de leur appétit. L'adulte propose à l'enfant les aliments et respecte

ses choix. Il est amené à le solliciter à manger, mais ne le forcera pas à finir le contenu de l'assiette. Lors de ce moment, les enfants apprennent à attendre les copains avant de passer au plat suivant. Ils apprennent également à attendre leur tour lorsque l'adulte distribue le plat de chacun. L'équipe est aussi attentive aux règles de politesse (s'il te plaît, merci...) sans pour autant les imposer.

Les parents, lors des transmissions, sont informés de l'évolution des habitudes de chaque enfant à la crèche, afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche, toujours centrée sur l'intérêt de l'enfant.

La crèche ne fournit plus d'eau en bouteilles. Les enfants consomment l'eau du robinet. En ce qui concerne la restitution des biberons, les familles ont la possibilité de nous laisser des bouteilles d'eau de leur choix. Les bouteilles ouvertes seront conservées 48h au frigo puis rendues aux familles.

◆ **Le sommeil**

Chaque enfant a son propre rythme et ses propres besoins de sommeil.

La mise en place de rituels avant le couché est important. Une préparation à la sieste passe par un temps calme (musique douce, livres...). Il est également important pour chaque enfant de retrouver son doudou et/ou sa tétine avant de dormir afin de lui apporter une sécurité affective.

Le passage de l'enfant du lit à barreaux vers la couchette se fait en fonction du développement et de ses besoins. L'enfant qui marche se dirige vers son lit ou sa couchette en compagnie d'un adulte.

Chaque enfant a la liberté de dormir ou pas. Toutefois, un moment de calme, allongé, est nécessaire pour un enfant accueilli à la journée.

Un enfant a un rythme différent entre la maison et la collectivité, par conséquent, l'équipe s'appuie sur les besoins physiologiques de l'enfant qui manifeste des signes de sommeil (se frotte les yeux, est grognon...) pour le coucher. En fonction de leur âge les enfants ont des besoins de sommeil différent mais également des cycles de sommeil différents (cf annexe train du sommeil).

Le lever de sieste s'effectue de manière échelonnée.

Si une demande de réveiller l'enfant est faite par la famille, liée à des soucis d'endormissement le soir ou autre, nous échangerons ensemble sur cette demande et trouverons une solution commune dans l'intérêt de l'enfant.

◆ **La gestion des émotions**

Nous accompagnons les enfants dans la découverte et l'expression de leurs émotions. Dès les premiers mois, les enfants ressentent et expriment une grande palette d'émotions, dont des signes peuvent nous aider à penser qu'il s'agit de joie, de tristesse, de peur ou encore de colère.

Le rôle des professionnels est d'aider l'enfant à identifier ce qu'il vit en le nommant, en verbalisant ce qu'il observe, et en accueillant avec bienveillance ce que l'enfant renvoie. Nommer ce que l'enfant vit, l'accompagner dans ce qu'il traverse participe à favoriser sa sécurité affective, à développer ses compétences sociales et émotionnelles et encourage l'autonomie émotionnelle progressive.

Nous pouvons utiliser des outils pédagogiques, comme des livres ou des chansons par exemple, afin d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions.

◆ Les soins

Parmi les soins principaux portés à l'enfant, on trouve le change. Il est fait en fonction des besoins de l'enfant, et non de façon systématique et/ou rythmé par un horaire. L'intimité de l'enfant est respectée, c'est pourquoi l'accès à la salle de bain se fait en petits groupes.

Les professionnelles respectent le protocole d'hygiène (lavage des mains, serviette propre pour chaque enfant...) et utilisent un savon doux. Les familles doivent fournir les couches de l'enfant adaptées à leur taille.

C'est également un temps d'échange, de communication, de confiance entre l'enfant et la professionnelle. En effet, toute action est verbalisée et parfois signée à l'enfant, ceci afin de ne pas le surprendre par un geste inattendu et ainsi le sécuriser.

Pour les plus grands, l'équipe profite de ce temps afin d'accompagner l'enfant dans son autonomie. Il est motivé par l'adulte à se déshabiller seul tout en étant aidé. Il est essentiel à ce moment de valoriser l'enfant dans son expérience, son apprentissage et son acquisition.

L'acquisition de la continence se fait suite à la demande des parents et avec la motivation et le désir de l'enfant. Le tout dans un souci de cohérence et de continuité avec ce que l'enfant vit à la maison.

L'équipe adapte son comportement en fonction de l'enfant et de son désir d'aller aux toilettes seul. C'est une étape du développement de l'enfant qui est à la fois physiologique, psychologique et affective. En crèche, cette acquisition ne doit pas être vécue comme une obligation mais comme un processus naturel et individualisé respectant le rythme de chaque enfant. Cette étape dans le développement de l'enfant doit être initiée en priorité à sein du domicile familial.

L'accompagnement vers la continence repose sur plusieurs principes essentiels : l'observation, le respect du développement de l'enfant et la coopération avec les familles. Chaque enfant va à son propre rythme.

Le rôle des professionnels est de créer un climat de confiance et de sécurité, qui se traduit par la mise en place d'un environnement adapté (WC à hauteur d'enfant, pot), l'encouragement verbal et la valorisation des progrès, des moments d'échanges avec la famille pour assurer la continuité entre la maison et la crèche.

Les enfants sont invités à se laver les mains à plusieurs moments de la journée, notamment avant les repas où après une activité salissante. Un lavabo à leur hauteur est mis à disposition, et ils sont accompagnés par une professionnelle pour frotter leur main avec du savon, les rincer et les sécher.

Après les repas, nous invitons les enfants à se nettoyer le visage avec un gant, de manière de plus en plus autonome selon l'évolution de chaque enfant. Ils ont accès à un miroir pour les aider.

Les autres soins se réalisent à la salle de bain, comme le lavage de nez, celui des yeux où l'administration de certains médicaments. Ces différents soins sont décrits dans des protocoles spécifiques (Cf classeur protocoles).

Certains soins spécifiques nécessitent la rédaction d'un protocole d'accueil individualisé, qui est rédigé en lien avec la famille, un médecin, la directrice de la structure et le RSAI.

3) Une journée au Multi-Accueil

A partir de 7h30 : accueil des enfants dans la structure

Le coucher des bébés sont échelonnés tout au long de la journée en fonction de leur rythme.

9h30 : Collation (verre d'eau et parfois des fruits).

A partir de 10h : Proposition d'activités dirigées, jeux libres, jeux extérieurs ou sorties (ex :

bibliothèque). Pas de productivisme, juste du plaisir de faire !

A partir de 11h30 - 11h45 : Début des repas selon le rythme des enfants.

12h45 : On change la couche des enfants et les préparons pour la sieste.

13h : Temps calme (histoires, musique douce...).

13h10 : Coucher des enfants. Chaque enfant dort en fonction de ses besoins : si un enfant ne veut pas dormir on l'encourage à se reposer un petit moment.

Les levers sont échelonnés en fonction du rythme de chaque enfant. Une fois que les enfants se lèvent ils sont invités à prendre leur goûter.

Jusqu'à 18h20 : jeux libres, dessins, temps calme avant le départ

18h30 : La crèche ferme ses portes.

Nous demandons aux familles de venir chercher leur enfant au plus tard à 18h20 afin d'établir des transmissions de qualité.

4) La relation avec les familles

Les parents et l'équipe : un partenariat de confiance autour de votre enfant

Au multi-accueil de Lantriac, nous croyons que les parents sont nos partenaires les plus précieux. Parce que vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant, votre place est centrale dans notre projet.

Chaque jour, nous mettons tout en œuvre pour construire avec vous une relation basée sur l'écoute, la confiance et le respect mutuel. Les transmissions du matin et du soir, les temps d'échange individualisés, les réunions et les événements festifs sont autant d'occasions de renforcer ce lien. Vos observations, vos questionnements, vos partages nous permettent d'accompagner au mieux votre enfant, en assurant une continuité entre la maison et la crèche.

Nous vous invitons à participer à la vie de la structure : ateliers partagés, lectures, cuisine, musique, ou tout simplement en venant nous faire découvrir une passion ou un savoir-faire. Ces moments sont précieux pour les enfants, pour l'équipe et souvent très riches pour vous aussi.

Ici, chaque parent est accueilli avec bienveillance. Ensemble, nous formons une équipe en faveur du bien-être et de l'épanouissement de votre enfant.

L'équipe ne porte pas de jugement et adopte une attitude de co-éducation basée sur l'apport de conseils ou de pistes de réflexions sur des sujets qui peuvent parfois questionner.

En proposant des spectacles (été, Noël), des conférences, des ateliers parents enfants, en organisant la semaine de la parentalité, des animations, l'équipe permet aux parents de participer à la vie de la structure.

Chaque année, en septembre, il est également proposé une réunion d'informations sur les différents projets. Ce temps d'échanges convivial permet de créer du lien avec l'équipe mais également entre parents.

Au-delà de ces rencontres, des temps d'échanges avec la directrice peuvent également être initiés à sa demande ou à celle des familles.

- **Le Lieu d'Accueil Enfant Parent : un espace d'écoute et de partage pour les familles**

Au sein des locaux du pôle petite enfance de Lantriac vous pouvez retrouver le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, que l'on nomme la Parent'aise.

Le LAEP est un espace chaleureux, où parents, enfants de moins de 6 ans et futurs parents sont accueillis librement, sans inscription, pour un moment de jeu, d'échange ou de discussion.

Il est ouvert deux fois par mois (séances d'1h30) au relais d'assistantes maternelles de Lantriac, au Vourzet. Deux professionnelles formées des structures Mézenc Loire Meygal sont présentes pour accompagner, écouter, répondre aux questions ou simplement partager un moment autour de la parentalité.

L'accueil est gratuit, **anonyme** et sans jugement : chacun y vient à son rythme, en toute confiance.

- **LE REEAP : un réseau d'écoute et de partage pour les familles**

Parmi les dispositifs en faveur du soutien à la parentalité, vous pouvez également retrouver le Réseau d'Écoute, d'Appui et Accompagnement des Parents.

Ce réseau regroupe différents professionnels et structures qui œuvrent ensemble pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Il propose tout au long de l'année des actions variées : conférences, ateliers, temps d'échanges ou animations en lien avec la parentalité.

Ce réseau s'adresse à tous les parents, quels que soient l'âge de leurs enfants ou leur situation. Il vise à favoriser les rencontres, rompre l'isolement, et renforcer les compétences parentales dans un cadre bienveillant.

Si vous êtes intéressés par ce réseau ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à demander des informations à la directrice de la crèche.

IV/ ACTIVITÉS ET JEUX

1) Éveil et socialisation

Pour répondre aux besoins d'éveil et de socialisation de l'enfant, l'aménagement de l'espace et les temps de jeux sont réfléchis en équipe. La salle est décorée avec les enfants en fonction des saisons, des festivités.

Aménager l'espace c'est proposer un environnement riche et sécurisant. L'équipe organise et aménage chaque jour l'espace de vie des enfants accueillis en fonction de leur âge, du moment de la journée, de l'envie et des besoins des enfants.

Ces espaces de vie sont réfléchis afin de permettre aux enfants de circuler librement. Différents espaces sont aménagés : un espace motricité, un coin jeux symboliques et d'imitation, un espace « bébé », un espace jeux de construction, un coin calme, un espace lecture etc... Durant la journée l'enfant dispose donc de tous ces espaces.

L'adulte accompagne l'enfant dans l'identification de ces espaces de jeux et le respect des règles en lien avec chacun de ces espaces (ex : pas de motricité dans le coin calme). Ainsi, chaque enfant peut exprimer et assouvir ses besoins de jouer, de bouger, de découvrir ou de reposer.

Pour les plus petits qui ne parviennent pas encore à déplacer seul, nous les installons sur un tapis avec des jeux mis à disposition juste à côté d'eux et l'adulte se positionne à ses côtés afin de le stimuler dans les échanges et les découvertes.

Pour l'équipe, il est important de laisser les enfants pieds-nus pour leur permettre : un développement harmonieux du pied, la découverte de sensations (développement des sens), l'apprentissage de l'équilibre et la stabilisation de la marche.

2) Les jeux « libres »

Pour l'enfant tout est un jeu. C'est l'outil principal de son développement. Le plaisir et la curiosité sont les moteurs de la découverte. L'enfant se construit en répétant ses expériences, il faut donc lui laisser le temps d'expérimenter par lui-même.

Le jeu libre permet à l'enfant de laisser libre cours à son imagination et de se socialiser. L'enfant peut alors inviter ses camarades ou un professionnel à entrer dans son jeu. Le jeu libre ne signifie pas que l'enfant joue seul mais qu'il a plaisir à jouer librement sous le regard bienveillant de l'adulte.

Des jeux simples sont souvent plus intéressants pour l'enfant que des jeux sophistiqués à multiples fonctions.

Des jeux sont installés dans les différents espaces. Les enfants s'en saisissent à leur façon et peuvent détourner les jouets selon leur imagination. Ils sont libres de naviguer d'un espace à un autre ou de simplement observer les autres jouer. Néanmoins, le jeu libre ne correspond pas à l'absence de règle. Les professionnelles sont présentes et disponibles pour accompagner l'enfant et être garantes de sa sécurité physique et affective.

Les jeux sont proposés en fonction des besoins de l'enfant en lien avec son stade de développement : chariot pour la marche, encastrement, empilement, activités manuelles...

Sous le terme de jeux libres, on retrouve notamment ce qu'on nomme le jeu symbolique.

Ce dernier permet à l'enfant de faire travailler son imaginaire et de mettre en représentation sa vie psychique. Il lui permet de revivre et d'évacuer des tensions internes ou des frustrations. Le jeu symbolique, lui permet également de mettre en scène sa représentation du monde, il est acteur de ses actions et il apprend de lui-même.

3) Les activités semi-dirigées, organisées, proposées

Différentes activités peuvent être proposées aux enfants avec différents supports et matériaux : peinture, gommettes, puzzles, dessins, parcours de motricité, musique, pâte à modeler, lecture, chansons... Elles sont choisies et adaptées à l'âge de l'enfant. L'objectif est que les activités valorisent l'enfant et ne le mettent pas en difficultés. Elles respectent ses capacités intellectuelles et motrices.

Le temps d'activité visent à favoriser l'éveil des sens, l'échange et la communication, le développement moteur, le développement du langage et la créativité.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. Les activités manuelles sont destinées à faire découvrir ses sens à l'enfant et non à produire quelque chose, il n'y a pas de production attendue. L'activité artistique renforce les acquisitions que l'enfant acquiert naturellement par le jeu.

Le premier objectif est de permettre à l'enfant de manipuler, développer sa dextérité, découvrir, ce qui compte ce n'est pas le résultat mais le chemin qu'il aura emprunté pour y parvenir.

Il n'y a jamais de caractère obligatoire pour la participation à ces ateliers, chaque enfant est accompagné par l'adulte à identifier et exprimer ce dont il a besoin et envie.

4) La place du livre à la crèche

Le livre est un support qui permet à l'enfant d'approfondir son langage et ses connaissances. C'est un moyen de communication entre l'adulte et l'enfant.

Au travers des images, des histoires contées, l'enfant peut aussi rêver ou intégrer davantage le monde qui l'entoure.

L'équipe a la volonté de faire venir au sein de la structure des personnes extérieures comme des bénévoles pour lire des histoires aux enfants. L'objectif est de proposer des temps de lecture différents aux enfants. Nous avons notamment un partenariat qui est mis en place avec la bibliothèque de Lanriac.

La crèche possède également ses propres livres. Certains sont laissés à disposition d'autres sont sortis uniquement en présence de l'adulte qui raconte l'histoire.

X/ PROJETS ET PARTENARIAT A LA CRÈCHE

1) Les festivités

Tout au long de l'année, une réflexion est menée en équipe concernant le choix et l'organisation de journées à thème, de sorties, de fêtes etc. On retrouve en outre : la galette des rois, la semaine de la parentalité, la semaine du goût, mardi gras, la fête de l'été et de Noël et tant d'autres...

Tous les anniversaires sont également fêtés. Pour ces moments festifs, les parents peuvent confectionner un gâteau en nous précisant les ingrédients utilisés en rapport aux risques d'allergies alimentaires.

Il est également possible de nous fournir tous les ingrédients pour la recette. Les dates de péremption devront être indiquées sur chaque ingrédient qui sera ouvert pour la première fois au multi-accueil (les produits restant seront rendus à la famille). De cette manière l'enfant pourra participer avec les copains du multi-accueil à la fabrication de son gâteau et sera ainsi acteur à part entière de son anniversaire.

Les parents peuvent également apporter des boissons ainsi qu'un appareil photo pour quelques photos souvenirs. Les bonbons ne sont cependant pas autorisés à la crèche.

Chaque année, à minima une sortie inter-crèche est organisée. Les rencontres sont organisées avec les multi-accueils de St Julien Chapeuil, Laussonne, Le Monastier/Gazeille et la micro-crèche des Etables. Les déplacements se font en mini-bus ou en bus.

Les enfants participent aux différentes activités et sorties en fonction des possibilités (nombre de places, âges des enfants, nombre des accompagnateurs). L'équipe veille à l'équité entre tous les enfants tant sur le nombre de participants que sur la diversité des activités.

D'autre part, nous avons récemment partagé un beau moment musical avec deux membres de la chorale *Chant'en Velay*, venus faire découvrir aux enfants le chant et des instruments (accordéon, clarinette...). Ces rencontres seront renouvelées.

Si vous chantez ou jouez d'un instrument, n'hésitez pas à nous en parler : vous êtes les bienvenus pour participer et enrichir la vie de la crèche.

Ensemble, faisons grandir les enfants dans la joie, la curiosité et le partage.

2) Les partenariats

◆ La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Un de nos premiers partenaires et qui est aussi notre instance de tutelle c'est la PMI. Nous travaillons en collaboration avec eux dans l'objectif d'offrir des lieux d'accueils adaptés aux jeunes enfants.

La PMI organise également des temps de rencontre sur le territoire à raison de plusieurs fois par an. Ces temps d'échanges sont organisés par un médecin et une puéricultrice dans la commune du

Monastier sur Gazeille. Ce service est proposé gratuitement aux familles, les dates des consultations sont affichées dans le hall de la crèche.

- ◆ Le Relais d'accueil Petite Enfance (RPE)

Chaque année, sont organisés des temps de rencontre avec le RPE qui ont lieu le mardi matin pendant les temps d'animation des assistants maternels.

Nous nous retrouvons sur des temps festifs liés au calendrier (galettes des rois, mardi gras, chasse aux œufs, fête de l'été...) mais également sur des projets communs.

- ◆ L'A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) « les enfants du Meygal »

La proximité des locaux nous permet de nous rencontrer régulièrement. En effet, à chaque vacances scolaires, nous mettons en place des animations communes (musique, activités cuisine, parcours de motricité...). Les plus grands de la crèche vont en activité, accompagnés par le personnel du multi-accueil, dans les locaux du centre de loisirs. Cela permet aux enfants de découvrir les locaux et le personnel et ainsi faciliter la transition entre les deux structures.

Il existe également une passerelle entre les services. Les enfants intègrent progressivement le centre de loisirs, cela débute par une matinée puis petit à petit le temps sur place augmente.

- ◆ La bibliothèque de Lantriac

Chaque mois, 2 bénévoles de la bibliothèque viennent dans la structure raconter des histoires sur des thèmes choisis en lien avec les différents projets de la structure.

- ◆ Le réseau Petite Enfance du territoire

Il regroupe différents intervenants : la puéricultrice de PMI, la sage femme de PMI, les assistantes sociales de secteur, les différents multi-accueils, les ALSH et le Relais d'Accueil Petite Enfance.

Ce réseau met en place différentes interventions (conférences, ateliers, après-midi jeux, des actions de prévention...) sur des thèmes choisis ensemble (le sommeil, le jeu, l'alimentation...).

CONCLUSION

Au multi-accueil de Lantriac, notre projet évolue chaque jour avec les enfants, les familles et l'équipe. Rien n'est figé, nous restons à l'écoute des besoins des enfants et des attentes des parents pour proposer un accompagnement bienveillant, cohérent et toujours adapté.

Chaque membre de l'équipe contribue activement à faire vivre ce projet, à l'enrichir et à le faire évoluer. Votre regard de parent est tout aussi précieux. C'est ensemble, dans une démarche de dialogue et de confiance, que nous créons un lieu d'accueil où chaque enfant peut grandir, s'épanouir et trouver sa place. Notre mot d'ordre : **Ensemble, dans l'intérêt de vos enfants !**

ANNEXE : « Le train du sommeil »

UN TRAIN NOMME SOMMEIL

